

Mon Châtillon

La ville de Châtillon lance son application mobile

Lancée à l'occasion de cette nouvelle rentrée, la première application mobile de la commune se veut simple et intuitive. « Mon Châtillon » permet aux habitants d'accéder simplement à de nombreux services. Après la sortie de son nouveau site internet en mai dernier, la Ville de Châtillon poursuit son développement numérique.

« *C'était une promesse de campagne* » s'enthousiasme la Maire de Châtillon, Nadège AZZAZ. Depuis cette rentrée de septembre, les Châtillonnaises et les Châtillonnais peuvent télécharger sur leur *smartphone* (Android et Apple) la nouvelle application « Mon Châtillon ». Cette application vise à simplifier le quotidien des habitants en leur permettant d'accéder facilement à de nombreux services.

Découvrir l'agenda local, trouver les menus de la restauration scolaire, prendre un rendez-vous avec les services, contacter un commerce, une structure ou une association, les nombreuses fonctionnalités que propose l'application « Mon Châtillon », permet aux Châtillonnaises et aux Châtillonnais d'avoir accès à leur ville, simplement, entre leurs mains.

Permettre aux habitants de signaler les dysfonctionnements

Simple et intuitif, le véritable atout de cette nouvelle application réside dans la possibilité offerte aux usagers de pouvoir signaler un dysfonctionnement. « *Un travail énorme a été mené avec les services de la ville pour pouvoir suivre et répondre le plus rapidement possible aux habitants* », indique Nadège AZZAZ.

Si un usager constate une anomalie sur la voie publique, il peut compléter un formulaire sur l'application, auquel il peut ajouter des photos et faire remonter directement ses demandes aux services techniques de la commune. Il pourra ensuite suivre l'avancée du signalement jusqu'à la résolution du problème.

